REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **17 novembre 2016**

Compte rendu affiché le **24 novembre 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **10 novembre 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Josette PRALY**

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Mustafa USTA, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN, Régis DUVERT à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE, Sacha FORCA à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Nordine GASMI**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Objet :

16.11.0625
Avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 23 NOV. 2016
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MADAME DAHOUM

Mesdames, Messieurs,

Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ont mis en place des dispositifs visant à aider financièrement les communes à développer une politique globale d'action sociale en faveur des enfants et des jeunes, dont le Contrat Enfance Jeunesse. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

Le Contrat Enfance-Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement passé entre la CAF et la collectivité qui définit les engagements réciproques entre les deux parties pour un programme pluriannuel de développement. Le Contrat Enfance – Jeunesse est complémentaire des prestations de service versées au gestionnaire. Il permet la prise en charge par la CAF d'environ 55 % des dépenses supplémentaires engagées par la collectivité pour la réalisation de programmes de développement.

La contractualisation entre la CAF et le Ville de Vaulx-en-Velin a débuté en 1993 par la signature du 1er Contrat Enfance (1993/1997). Huit contrats ont été signés depuis le début du partenariat.

Le Conseil municipal a renouvelé la signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales par délibération n° 15.12.0420 le 16 décembre 2015. Ce nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est signé pour une durée de 4 ans (2015/ 2018) et comprend le bilan du précédent CEJ, un diagnostic du territoire et des besoins, les actions envisagées, un plan de financement prévisionnel et le calendrier pluriannuel.

Ce Contrat Enfance Jeunesse permet de conclure des avenants qui prendront en compte les nouveaux projets augmentant l'offre de service aux familles vaudaises. Dès adoption par le Conseil municipal, ces nouveaux projets sont soumis à la décision du Conseil d'Administration de la CAF, qui décide de leur intégration au CEJ et de leur éligibilité à la prestation de service Enfance jeunesse.

Par la présente, il est proposé de signer un avenant au contrat initial pour l'année 2016 en vue d'intégrer de nouvelles actions dans les volets Enfance et Jeunesse.

La municipalité de Vaulx-en-Velin consacre tous ses efforts à améliorer et développer l'accueil Petite enfance, l'accueil des enfants à l'école, mais aussi en dehors des heures de classe. Le développement des activités périscolaires ainsi que la décision d'augmenter le nombre de places les mercredis après-midi en réorganisant les accueils de loisirs de la commune permet de répondre aux nombreuses demandes des habitants.

Elle souhaite donc solliciter la CAF pour la prise en compte dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse de nouvelles actions sur l'année 2016 :

Volet Enfance

✓ Développement de 10 places à "L'Orange Bleue"

Volet Jeunesse

✓ Adaptation de l'offre de service des deux Accueils de Loisirs des mercredis situés sur le Mas du Taureau (possibilité pour les familles d'inscrire leur enfant pour le repas et sur un accueil jusqu'à 18h) et développement du nombre de places (maternelles et élémentaires) :

- La coccinelle / Le nouveau Mas
- Ludothèque/Vilar/King

✓ Développement du nombre de places (maternelles et élémentaires) de quatre Accueils de Loisirs des mercredis situés sur le sud, le centre et le village :

- Féry/Mistral
- Cachin /GrandClément
- Lorca
- 5 continents

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport ;

➢ D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018 dont les termes sont en cours de finalisation avec la CAF.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

➢ Approuve le présent rapport ;

➢ Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018 dont les termes sont en cours de finalisation avec la CAF.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Tableau récapitulatif des éléments financiers prévisionnels CEJ 2016

2016

	Estimation du coût du développement 2016 par équipement	Estimation des recettes familles 2016	Estimation Recettes CAF Prestation de Service Ordinaire 2016	2016 Estimation Prestation de service CEJ
Fery/Mistral	6 687 €	528 €	201 €	3 277 €
Cachin/Grandclément	12 988 €	1 456 €	570 €	6 029 €
Les 5 Continents	7 294 €	1 423 €	542 €	2 931 €
F.G. Lorca	6 901 €	1 251 €	474 €	2 847 €
La Coccinelle/le nouveau Mas	8 818 €	1 472 €	585 €	3 719 €
La Ludothèque Vilar/King	12 828 €	1 202 €	449 €	6 147 €
Totaux	**55 516 €**	**7 332 €**	**2 821 €**	**24 950 €**